

VENT DU SUD

Vous l'aurez tous reconnu dans son style jeune cadre dynamique avide de pouvoir et de titres pompeux, dents longues, souliers vernis, costume Tati pour être comme les autres.

Sa fonction : « Chef » du comité professionnel de sabotage des tournées, enfin plutôt donneur d'ordres, agitateur de souris, gesticulateur de salon, aboyeur de service.

Grâce à une multitude d'artifices, ce jeune cadre dynamique laisse croire à une direction d'un autre temps et hors du coup que ses compétences managériales sont dignes d'un « Mozart du rez-de-chaussée ». Loin de nous cette image. Nous préférons l'associer à celle de « l'adjutant de compagnie », qui transforme Rambo en « Soldat d'opérette » lorsque ses crises d'autorité l'emportent sur Raison et Bon sens.

Rassurez-vous, nous sommes rodés à ces pratiques réalisées par des gens de passage qui ne laissent pour souvenirs qu'Incompétence et Autoritarisme.

Bon à rien, probablement, mais prêt à tout certainement !!!

Créateur de règlement : « son » règlement pour cacher, manifestement, un manque de connaissances en ce domaine.

Carriériste jouant au tonton flingueur : nous l'avons constaté dans l'affaire « Quenelle farcie » où derrière un soutien de façade envers « son pote », un flingage en règle hors du commun était généré en coulisses avec la complicité des cadres du haut.

Quel agent ne l'a pas vu sortir de sa niche pour

Un costume bien trop grand...

Plan de carrière

- Opérateur OK
- Prévisionniste OK
- ~~DET~~ OK
- Président CHSCT OK
- Chef CRST OK
- Chef pôle production
- DET

Oui, bonjour, je vous appelle pour connaître les postes hiérarchiques situés au dessus de DET ?



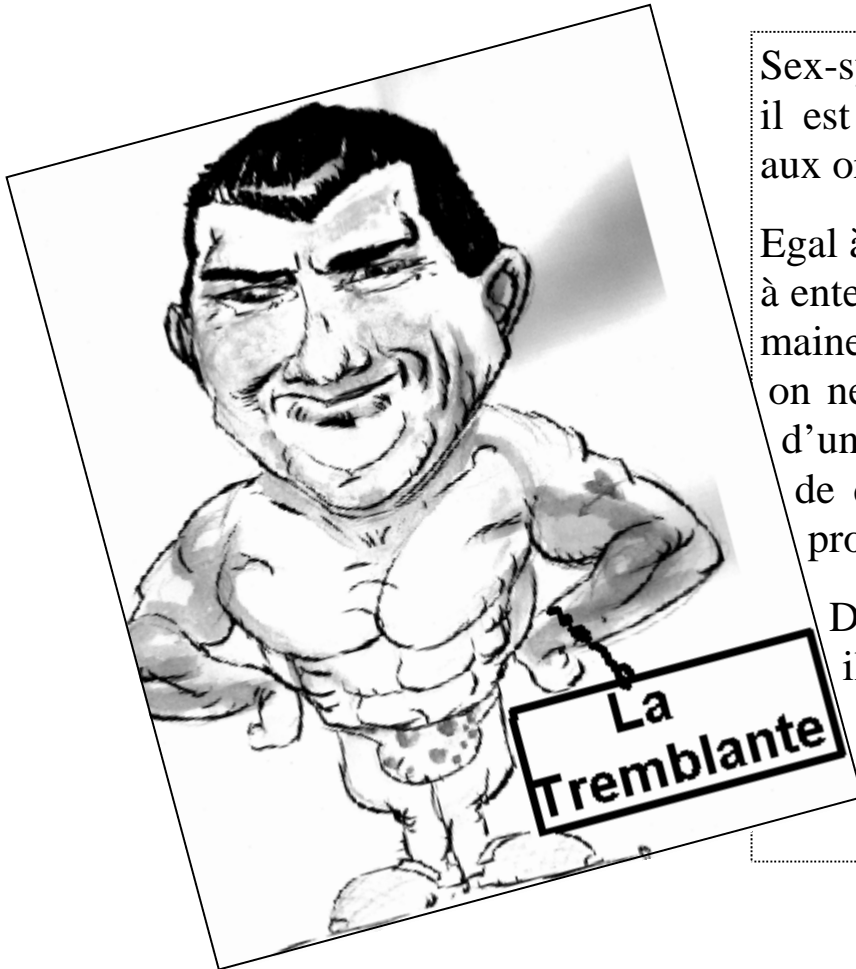
venir s'affirmer devant quelques mécontents déréglémentés dans son rôle de « je dis donc je suis ! ».

« *Nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge avec lui* » n'hésitent même plus à nous confier certains de ses collaborateurs qui viennent enfin de juger le gazier mais qui hésitent encore à dire tout haut ce que nombreux pensent tout bas sous peine de représailles.

Nous invitons les agents à ne pas entrer en conflit avec Mozart mais juste de le laisser baigner dans son jus d'autosatisfaction sans non plus aller jusqu'à l'appeler « maître ou seigneur ».



Que sont-ils devenus ?



Sex-symbol exilé au pays du dahu, il est devenu « l'homme qui parle aux oreilles des marmottes ».

Egal à lui-même, on commence déjà à entendre parler de lui dans son domaine de prédilection.... En effet, on ne change pas le comportement d'une personne d'un claquement de doigt ou d'une mutation avec promotion à la clef.

Dans son nouvel établissement, il se croit toujours chez « Madame Claude » et le mécontentement se fait donc déjà entendre...

Après une tentative d'imitation du brame du cerf en forêt d'Aubrac, qui lui a valu quelques problèmes avec les chasseurs locaux puisqu'il faisait fuir le gibier, nous le retrouvons pour un come-back à un défilé de mode au supermarché de Virieu le grand pour promouvoir l'andouille bretonne dans les plaines du haut bugey. Encore un échec !!!

Ces dernières semaines, on signale sa présence du côté de Lyon Part Dieu : Machine à café, toilettes des filles...

Une sorte de retour à ses premières amours...



Un petit point de règlement pour ne plus se faire enfler !

Les R P et R M ne peuvent être supprimés

Que votre grille vous fasse dérouler au-delà des 126 RP + RM et 127 cette année ne permet pas à la CPST de vous retirer des RP ou des RM.

En effet, seuls les 2 RM non placés en grille peuvent être utilisés pour réaliser l'accostage (accord local).

Cette année, c'est minimum 127 repos dont au moins 117 R P

Comme toutes les années comportant 53 dimanches, vous devez bénéficier en 2006 de 117 RP minimum soit un de plus que les autres années.

Une fois ajoutés les RM, vous devez impérativement avoir 127 repos minimum pour 2006.

RHR L'Arbresle : On n'ira plus ronfler sur la colline...

Les soirées du propriétaire des lieux vont devenir monotones.

En effet, il ne pourra plus rôder au sous-sol, il n'aura plus à vérifier si un « sale gosse » a pénétré dans sa bâtisse...

Mais il faut que ce Monsieur y voit le positif : il va faire encore plus d'économies de chauffage qu'avant, il va économiser les 3 paquets de café qu'il mettait à disposition pour une année complète...

Nous vous rappelons que le CHSCT a acté un boycott de la petite maison sur la colline.

2 possibilités de couchage :

- **Le foyer**
- **L'hôtel « les tourterelles »**

Si aucune de ces solutions ne vous est proposée, rentrez à Lyon, tracez le retard et remettez-vous à disposition 14H00 après.

Retour d'expérience sur une modif sans motif

Notre collègue est commandé ferme et se voit prévenu verbalement 3 jours à l'avance par une opératrice qu'il sera modifié.

L'agent lui dit donc de suite que la modif est illégale (car pas accidentelle) et qu'il ne faudra pas compter sur lui.

Mais il y a des gens « un peu dur de la feuille » sur terre...

Alors quelle surprise 3 jours plus tard quand à sa PS, on lui donne une modification de commande en prétextant un malade comme circonstance accidentelle et imprévisible.

Notre collègue a évidemment refusé la modif et il a bien fait.

Vérification faite, voici l'épilogue : il se trouve que le nom du malade justifiant la circonstance accidentelle qui lui a été fournie était en maladie depuis.....10 jours.

AGENDA

7 novembre :
DP Formation

9 novembre :
DP

17 novembre :
Remise roulements définitifs
aux agents



La petite maxime du VENT DU SUD n°28

« Les chefs sont comme les nuages, quand ils disparaissent, il fait un temps magnifique »